

ciations de bienfaisance bénéficiant de certaines exemptions fiscales?

L'hon. Ron Basford (ministre du Revenu national): Oui, monsieur l'Orateur. J'ai signalé au comité des prévisions budgétaires que c'est un sujet de préoccupation pour moi et mes fonctionnaires et j'étudie la question. Nous sommes en rapport avec les fonctionnaires du ministère des Finances à ce sujet.

* * *

LES GRAINS

LA PROTECTION DES CÉRÉALICULTEURS CONTRE LES FRAIS DE SURESTARIE ILLÉGAUX

M. Arnold Malone (Battle River): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre responsable de la Commission canadienne du blé. Étant donné qu'il y a encore dix contrats en souffrance qui peuvent avoir des répercussions sur l'industrie céréalière au cours de l'année, le ministre nous dirait-il si le gouvernement compte protéger les agriculteurs contre des frais de surestarie illégaux?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, je ne sais au juste ce que le député entend par dix contrats en souffrance. La Commission du blé ou les autres propriétaires de grain à qui l'on réclame des frais de surestarie connaissent parfaitement leurs droits et je doute qu'ils paient des frais imposés illégalement.

* * *

QUESTION POSÉE AU CABINET

M. Gordon Towers (Red Deer): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre d'État chargé des Affaires urbaines. Lors d'une déclaration qu'il a faite mercredi soir à des étudiants en visite dans le cadre du programme «Adventure in Citizenship», il a dit que la Chambre des communes devrait faire face à la rivière Outaouais. Dirait-il à la Chambre s'il entend détourner la rivière Outaouais ou déplacer l'immeuble du Parlement?

L'hon. Barney Danson (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Ma foi, monsieur l'Orateur, les libéraux peuvent remuer des montagnes, mais il serait difficile, je pense, de détourner la rivière!

M. Turner (Ottawa-Carleton): Vous êtes trop modeste.

* * *

LES TRANSPORTS

LA COMMUNICATION DE LA NOUVELLE POLITIQUE AUX DÉPUTÉS—LES PROJETS MINISTÉRIELS POUR AIR CANADA ET LE CANADIEN NATIONAL

M. Les Benjamin (Regina-Lake Centre): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au ministre des Transports. Étant donné que des données et une partie d'un document de travail étudié en ce

Questions orales

moment par le cabinet ont été publiées dans les journaux, le ministre dirait-il à la Chambre s'il peut informer les députés de la Chambre des communes des lignes directrices de cette politique?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Non, monsieur l'Orateur, nous allons suivre la procédure normale. Le député comprend, j'en suis certain, que ces documents doivent d'abord être approuvés par le cabinet avant d'être discutés à la Chambre.

M. Benjamin: Je sais que le cabinet doit d'abord les approuver, mais j'avais pensé que nous pourrions être mis au courant par le ministre plutôt que par les journaux. Je sais qu'on ne peut s'attendre à ce que le ministre révèle des propositions relatives à une nouvelle politique. Les nouvelles propositions de principe contiendront-elles ou non de nouvelles directives à propos de l'activité du Canadien National et d'Air Canada, étant donné surtout que les bénéfiques nets d'exploitation du CN ont été sans précédent, même après défalcation de quelque 30 millions de dollars pour les intérêts de la dette?

● (1150)

M. Marchand (Langelier): Monsieur l'Orateur, tout ce que je puis dire pour le moment, c'est qu'il y aura de nombreux changements. On doit étudier et analyser quelques-unes des questions que le député a mentionnées et faire des recommandations pertinentes.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

DEMANDE D'EXPOSÉ DE LA POSITION CANADIENNE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

M. Douglas Roche (Edmonton-Strathcona): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre, qui m'a dit à la Chambre mercredi qu'il ferait bon accueil à toutes suggestions constructives en vue de définir la position canadienne sur le développement international; me dira-t-il comment je puis faire ces suggestions constructives quand on me refuse l'accès à la documentation et aux vues que l'équipe d'experts de l'ACDI a préparées, sous prétexte qu'il serait prématuré de rendre publics maintenant les documents où l'ACDI expose sa position? Le premier ministre prendra-t-il aussi des dispositions pour fournir aux députés la totalité des renseignements que le gouvernement recueille sur les diverses formes que peut prendre la politique globale du développement international?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je suis certain que dès que le ministère ou l'Agence seront prêts à rendre ces documents publics, ils envisageront de le faire. J'incite le député à réfléchir entre-temps au problème. Je n'ai pas moi-même vu les documents, mais cela ne m'a pas empêché de discuter de ces questions à maintes reprises avec mes collègues. J'espère que le député aura toute latitude de soulever ces importantes questions au sein de son parti ou du caucus. Il importe que les oppositionnels cherchent à préciser leur pensée à ce sujet.